

DISCOURS DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE MAYOTTE

II^{ème} Forum des régions ultrapériphériques: ensemble vers l'Europe 2020 2-3 Juillet Bruxelles, Bâtiment Charlemagne

2 Juillet 2012

Monsieur le Président de la Commission européenne,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission européenne,
Mesdames et messieurs les Ministres,
Mesdames et messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Régions Ultrapériphériques,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux d'être présent à cette 2^{ème} édition du Forum des régions ultrapériphériques. Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les services de notre Etat membre et ceux de la Commission pour avoir bien voulu nous associer pleinement à cet évènement majeur.

Après la transformation de Mayotte en mars 2011 en une collectivité unique exerçant les compétences dévolues aux départements et aux régions, le Conseil européen se prononcera prochainement sur l'accession de Mayotte au statut de Région Ultrapériphérique, après 9 années de discussions institutionnelles.

Ce projet dit de « rupéïsation » du département de Mayotte est d'abord l'expression d'une volonté politique unanimement partagée par les acteurs locaux et par les autorités nationales.

Les relations de confiance mutuelles bâties entre notre territoire, la métropole et les autorités européennes ont permis de jeter les bases d'une relation durable avec cette communauté de destin et de valeurs qu'est l'Union européenne.



Le changement qui est devant nous modifiera le paysage politique de notre jeune Département, ses rapports avec l'Europe et notre environnement régional. Après plusieurs décennies d'incertitudes et d'isolement, l'histoire de notre île s'accélère et rend désormais possibles les conditions de son développement.

L'Union européenne peut compter sur Mayotte pour la promotion de ses valeurs et de ses normes sur notre territoire et dans une région du monde parfois troublée par l'instabilité politique et la précarité économique. Elle peut également compter sur nos efforts en faveur d'une croissance durable et inclusive, associant étroitement nos partenaires régionaux pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations respectives, dans le respect de la souveraineté de nos Etats.

Aussi, je tiens ici à insister sur la nécessité de rendre effectivement perméables l'ensemble des dispositifs européens de coopération qui concourent à la rénovation de nos relations. Je pense aux programmes de voisinage, à INTERREG et au FED qu'il nous faut rendre compatibles. Je pense aussi et surtout aux enveloppes coopération régionale du FED des PTOM qui seront nécessairement amenés à évoluer dans leurs allocations et leurs objectifs. D'autres moyens existent et doivent être mobilisés et mutualisés, condition nécessaire pour la réussite des objectifs que l'Europe s'est fixée à l'horizon 2020.

Mayotte offre de nombreux atouts pour l'Europe. Son territoire, son peuple, sa culture et sa diversité sont une richesse supplémentaire pour la communauté.

Sa position géographique, son lagon – le plus grand lagon fermé du monde - et sa façade maritime offrent à l'Union Européenne une frontière avancée exceptionnelle au carrefour de l'Afrique et de l'Asie.

Son emplacement géostratégique, sa proximité linguistique et culturelle avec la plupart des pays de la zone peuvent être mis à profit pour développer une politique de coopération régionale forte.

Dans le domaine environnemental, notre territoire recèle une biodiversité unique au monde qui renforce le statut privilégié de la France et de l'Europe au niveau international. Et c'est en s'assurant de sa préservation et de sa promotion qu'il convient de poursuivre le développement des infrastructures de base indispensables à son développement.

En matière d'échanges économiques, Mayotte a noué des relations commerciales avec l'ensemble des pays de l'océan indien. Ces échanges encore modestes mériteraient d'être renforcés, intensifiés, et soutenus.

Tout ceci pour rappeler que cette nouvelle vision de la croissance et du développement, que nous appelons de tous nos vœux, ne peut devenir réalité que si elle permet à nos populations de s'épanouir réellement, en ayant le sentiment qu'elles sont écoutées et pleinement associées à la gouvernance des affaires publiques qui engagent leurs vies et celles des générations futures.

Mayotte s'ancre progressivement dans l'Union européenne. Son destin est dans l'Europe. Nous, représentants du peuple mahorais, entendons prendre toute sa place dans la mise en œuvre de ce processus au service des hommes et des femmes qui ont placé leur destin entre nos mains. Nous faisons plus que jamais nôtre la vision de Jean Monnet, pour qui « rien ne dure sans les institutions, mais rien ne se fait sans les hommes ».

Vive Mayotte dans la France,
Vive Mayotte dans l'Union européenne,
Je vous remercie.

